L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,

VENDREDI MATIN, 5 MAI.

LE DISCOURS DE LOUIS BLANC.

Voici quelques passages du discours de Louis Blanc au Château-d'Eau:

La grande République de par delà l'Océan n'aura-t-elle d'ailleurs rien à gagner, sous le rapport de l'unité nationale, à l'Exposition de Philadelphie? Cette exposition n'est-elle pas de nature à rapprocher le Sud et le Nord, qu'elle appelle à célébrer en commun le souvenir de la patrie conquise par de communs efforts? N'est-elle pas de nature à compléter l'œuvre d'apaisement et de conciliation qui avait commencé par l'amnistie? (Bravos). Car ce sera l'éternel honneur des hommes d'Etat du Nouveau-Monde d'avoir compris qu'au lendemain des guerres civiles, la magnanimité seule a pouvoir d'empêcher la haine de survivre à la défaite, et que l'ordre n'est jamais rétabli d'une manière durable quand il n'est pas rétabli dans les cœurs. (Applaudissements.)

Ajoutez à tout cela que l'Exposition américaine promet aux voyageurs un grand spectacle. Philadelphie, en effet, n'est pas seulement la seconde ville des Etats-Unis, la ville vénérable de l'Union; elle est au nombre des cités du monde les plus intéressantes.

Jusqu'à présent, l'orateur n'a parlé du centenaire que comme d'une fête américaine; il est temps qu'il la recommande comme une fête française. Car enfin, elle rappelle l'appui si généreux prêté par la France à l'indépendance américaine, et elle ne manquera pas de resserrer les liens d'amitié qui se rattachent à ce noble souvenir.

Au point de vue industriel, on est peut-être en droit de demander pourquoi nous nous donnerions la peine d'aller bien loin pour prouver l'excellence de nos produits à un pays qui, pour les tenir à distance, les frappe de droits de 50, 60 et même 100 p. c. Quel débouché peuvent espérer aux Etats-Unis des articles à l'égard desquels le tarif américain est réellement prohibitif? De fait, notre commerce avec eux a été longtemps stationnaire, et il ne cessera d'être tel que lorsqu'ils auront abaissé la barrière qu'oppose à ses progrès leur système douanier. Mais, d'abord, il convient de remarquer que certains articles de fabrication française sont importés aux Etats-Unis à des prix rémunérateurs, malgré les droits dont ils sont grevés.

Et puis, ce n'est pas seulement sur le marché des Etats-Unis que nous devons avoir en vue de nous ouvrir des débouchés par l'envoi de nos produits, c'est sur tous les marchés du Nouveau-Monde, c'est sur les marchés des Républiques de l'Amérique centrale, du Mexique, du Brésil, du Pérou, du Chili, de la Confédération Argentine, contrées qui toutes seront représentées à l'Exposition de Philadelphie et auxquelles nous sommes intéressés à apprendre ce que peut et ce que vaut notre industrie.

Il est évident que le meilleur moyen de faire comprendre aux consommateurs américains ce que la liberté commerciale aurait d'avantageux pour eux comme pour nous, c'est de leur faire savoir à quel prix leur seraient livrés les produits élégants et commodes, sans l'augmentation, toute factice, dont les surcharge l'élévation des tarifs douaniers.

En Amérique, les producteurs indigènes n'avaient pas été sans prendre alarme, à l'idée que nos fabricants iraient offrir aux Américains, à des prix inférieurs, des articles confectionnés avec plus d'art et plus de goût. On avait donc prétendu contraindre les exposants européens à marquer sur leurs produits, non pas les prix qu'ils y mettent en Europe, mais ces prix augmentés des droits de douane.

Or, savez-vous à quels chiffres s'élèvent ces droits? En voici quelques-uns. Sont taxés à 45 p. c. les clefs de montre avec tuyaux en acier; à 60 p. c. la soierie; à 50 p. c. la bijouterie; à 50 p. c. les pains de cire, les eaux minérales, les vêtements en laine, les ombrelles en soie ou en alpaga, les jouets d'enfants, les têtes de poupées. (Rires.)

Etait-il juste que le bijoutier français qui vend une bague mille francs fût obligé d'en afficher le prix à seize cent cinquante francs? Evidemment non. Et pourtant, ce n'est qu'à force de parlementer, de négocier, de disputer par le télégraphe, que notre commission, soutenue par les commissaires anglais, a obtenu ce qui semblait ne devoir faire l'objet d'aucun doute, savoir: que les produits exposés entreraient en franchise; que les prix marqués à Philadelphie seraient ceux qui le sont à Paris, à Londres, à Bruxelles, etc., et que les droits de douane seront acquittés en Amérique par l'acquéreur, si objet non vendu devant retourner en Europe sans avoir été soumis à aucun droit.

L'INEXPÉRIENCE DES RÉPUBLICAINS.—La *Revue des Deux-Mondes* signale l'inexpérience des républicains en matière gouvernementale.

Depuis qu'ils sont la majorité, il ne dépend plus de rien qu'ils sont si naïvement satisfaits d'eux-mêmes qu'ils se croient positivement tout permis, qu'ils portent [illegible] sans se demander s'ils ne confondent pas quelquefois tous les pouvoirs, toutes les notions de gouvernement, leur inexpérience ne joue pas avec les intérêts du pays. Ils cassent arbitrairement des élections dans la Chambre; au besoin, dans une simple commission d'enquête électorale, ils mandent M. le garde des sceaux pour le sommer à brûle-point de s'expliquer sur l'enseignement de la déclaration de 1682 et des articles organiques, des séminaires, et ils ne font aucune difficulté de transformer en présidents de la commission du budget, M. Gambetta, qui trouvera là du moins une occasion de perfectionner son éducation financière un peu négligée. Encore un peu, nous aurons M. Floquet comme rapporteur du budget des affaires étrangères, M. Germain Casse pour interroger les évêques, et M. Bardoux a déjà fait son programme; il ira demander à M. Léon Say de lui céder sa place pour entreprendre toute une série de réformes financières et administratives en vingt articles: fixation du maximum des traitements à 20,000 francs, suppression de l'état-major des ministères, suppression de 175 tribunaux de 1re instance et de 10 cours d'appel, suppression des préfectures et des bureaux de poste qui fonctionnent mal, etc., etc. Ils ont les airs de maîtres et M. le duc Decazes n'aura pas son droit de nommer des ambassadeurs, il en dispose des préfectures, ils en voient, eux aussi, les représentations de l'honnêteté à point à M. le ministre de l'intérieur. Eh bien! franchement, si l'on continue, c'est ainsi qu'on prétend faire entrer au sérieux la République, on s'expose à des déceptions sévères, et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que, s'il y a une majorité pour les désavouer, pour lui est passer ou oser quelques-unes de ces tentatives, [illegible] majorité pour une question telle, prestation ou bien la majorité se trouvera pour prononcer l'ajournement.

LE LAC D'EAU BOUILLANTE.—Les rapports faits aux colonies britanniques, récemment d'être publiés, contiennent description intéressante. Ecrite par [illegible], botaniste du gouvernement à [illegible], au sujet d'un lac d'eau bouillante à la Dominique.

[illegible] qu'après une [illegible] des roches escarpées [illegible] de torrents d'eau bouillante [illegible] *Coyatic sulfatara*, [illegible] et de soufre dans un état de [illegible] effervescence.

Le lac est contenu dans une cavité comme dans un cratère dont les bords escarpés s'élèvent à une hauteur de 60 pieds. Quant à la profondeur, elle est inconnue; à une distance de 10 pieds à partir de la rive, il n'a pas été possible de trouver le fond avec une sonde de 135 pieds. L'eau est d'une couleur gris foncé, produite par la présence de roches décomposées et de soufre; elle s'échappe du cratère par un ravin, qui devient chaque jour plus [illegible], de sorte qu'il finira par épuiser le contenu du lac.

L'eau d'ébullition est limitée à une des extrémités d'où s'élance une gerbe d'eau à une hauteur de 4 pieds; mais il résulte sur toute la nappe, d'eau une agitation constante qui, jointe aux nuages de vapeur qui s'en dégagent, donne à ce lac un aspect tout particulier. Les vapeurs de soufre qui ici une action très marquée sur les êtres animés et sur le règne végétal.

Il semble que leur influence augmente à mesure que le lac se désemplit, car des animaux qui avaient continué à pousser pendant cinq ou six ans se dessèchent maintenant et dépérissent. Quant au sol que couvrent plus la fumée, il est d'une fertilité incroyable et très propre à la culture du *kama*. La température n'est pas excessive: elle varie entre 56 et 65 degrés Fahrenheit. M. Prestoe considère ce lac comme unique dans son genre et offrant le plus grand intérêt au point de vue géologique. (*Globe*.)

—Nous laissons à la *Liberté* la responsabilité de ces renseignements:

Nous tenons de bonne source qu'il se prépare en ce moment au ministère de la justice un très gros travail de grâces pour les condamnés de la Commune, que M. le garde des sceaux a l'intention de soumettre à la signature du chef de l'Etat avant les vacances parlementaires. C'est, comme il appartient, M. le directeur des grâces que le ministre a chargé de réunir les éléments de ce travail. Dès qu'il sera fait, dans une quinzaine de jours environ, M. Dufaure l'examinera lui-même, et cela fait, le portera au conseil. Le cabinet compte beaucoup sur l'effet de cette mesure de clémence pour désarmer les gauches et prolonger son existence. Mais on estime, d'autre part, que le maréchal se refusera, par égard pour le sentiment de l'armée, à cette nouvelle concession.

—Le *Figaro*, à propos de la situation du ministère, donne l'information qui suit:

M. Gambetta, qui, à un moment donné, espérerait pouvoir être un cabinet de droite, serait intraitable pour les ministères pris dans la gauche; il n'en voudra aucun échappant à sa loi.

Or, il sait que deux hommes à la Chambre, MM. Ferry et Bethmont, d'accord avec deux sénateurs, MM. Picard et Simon, sont altérés de portefeuilles, et ces quatre frères se sont insurgés contre autorité dictatoriale; M. Gambetta fera, pour les empêcher d'arriver, tout ce qui sera en son pouvoir, même protéger l'état actuel, il l'a dit.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et, sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus —ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876,
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,
N. DURAND,
Assistant du secrétaire d'Etat

Chaussures.

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale.
MANUFACTURES DE CHAUSSURES VISSÉES.
Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.
MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE.—DIPLOME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES.—DIPLOME POUR LA MEILLEURE MACHINE A VISSER LA CHAUSSURE.

PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et les met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 00
Bottes et Souliers de tous les genres au plus bas prix possible.
L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL.
No. 68 rue ROYALE.
13 mai—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.
P. PAVIA,
FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ere classe depuis $36.00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche: 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 2nov—

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214 rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 2nov—1an

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11..........rue du Camp..........11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.
M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence; et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 15nov75—1an

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux). Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

REMÈDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLES BOUSSIONAN ET SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.
CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.
Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril—

G. SCIACCALUGA,
Tient un assortiment complet de Vins Français et Catalogne, Macaroni et Vermicelle d'Italie. Aussi, un assortiment de Peintures, Huile, Etoupe, Cordes de Chanvre et de Manille.
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans. 27fév—4m.

GEO. D. PRITCHETT. A. A. CARMAN.
PRITCHETT & CARMAN,
Au No 78 de la rue des Magasins.
NÉGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES.
POUR la vente des produits de l'Ouest; et des produits de la campagne; marchands de maïs, grains, sels, beurre, fromage, fruits secs, suif, peaux, volailles, laine, &c.
Ils sollicitent des consignations. Les ordres sont l'objet d'une attention spéciale de leur part. 11 avril—1m.

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.
LE soussigné paie les assessments de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 123 de la rue Gravier.
12 mars—6m

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
7sept—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

ATTRAIT EXTRAORDINAIRE.

Bénéfice offert à Mr FRANK MORDAUNT.

SAMEDI, 6 MAI à midi et le soir.

Matinée —à— Midi—	PYGMALION —and— GALATEA
Le Soir —à— 8 heures	CLOUDS —par— Fred Morden.

Sièges réservés pour la matinée, 50 cents.

Mr Mordaunt aura le précieux concours des principaux artistes et amateurs de la Nlle-Orléans. Pour la distribution des rôles, voir les petites affiches.

Le contrôle sera ouvert, jeudi, 4 mai à 10 heures du matin. 3mai—4f

Théâtre de l'Opéra.

GRANDE-REPRÉSENTATION PAR

l'Association Dramatique Orléanaise

Au bénéfice des PETITES SŒURS DES PAUVRES,

Dimanche, 7 mai 1876.

LES PAUVRES DE PARIS,

Drame en sept actes par E. Brisbarre et E. Nus.

La représentation a lieu sous les auspices des dames dont les noms suivent:

Mmes A. Chiapella, John G. Gaines, A. H. Isaacson, Ths. J. Semmes, D. A. Chaffraix, The. Simms, John Glynn jr., Jules Aldigé, Ch. Lafitte, Christian Honold, N. Dufour, D. Morgan, J. L. Bayne, Alex. Bonneval, Geo. Binder, C. E. Girardey, E. J. Forstall, André Dercantel, Nelville Soulé, Emile Carrière, John T. Pollock, Miles D. Musson, Célestine Soniat. 28avril—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique.

Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.

(Texte en marge: POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES, EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.)

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

LE SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont préférés pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous défions qui que ce soit de l'essai puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45

Dans des sacs de 200 livres, net. Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.
PAUL BOBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
23janv—4m

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché.

GET YOUR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE
35 NATCHEZ STREET.

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses du tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER,
Propriétaire.
27jan—3m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 38 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Les Français résidant à Key West et à Jacksonville (Floride), ainsi que les personnes ayant des relations d'affaires avec ces deux villes et avec la France, sont invitées à faire connaître au Consulat de la Nlle-Orléans les noms des résidents, soit Français, soit étrangers, susceptibles de remplir les fonctions d'Agent-Consulaire dans ces localités.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—AIZIÈRE, (Jean)—allemand—BLANION, (Bertrand)—BERNARD, (Célestin Faustin)—BERNHARD, (Adam)—BLEKMARE,—BERTHELOT, (Léon)—BERTHET et LABERIE—BOISSY (Sincère)—BOYEL (Mme)—BORDENAVE, (André, prêtre)—BOULANGER, (Jules) dit BAKER—BOURGEBET, (Joseph)—BROSSET, (Jean-Baptiste)—BURGAN, (Mme Vve)—CAMPAGNET—CASSAGNE, (Mathilde)—CHAUVY, (Alexandre)—CHIMM, les époux—COLLIGNY, (Albert Rouzat de)—CORNIER, (Mme Vve)—COURGIBET, (Joseph)—DAIGNEAU, (Isaac)—DALLIER, (Théophile)—DANDUE, (Mme Vve)—DEBART (Edmond)—DEFANGE, (Vve, née Généreuse, Egalité, Brun)—DUBOIS, (Jean)—DUCOS, (Remon)—DUDOUIT, (les époux)—DUPOUCHEL, (Auguste)—DURANT, (Jean-Marie)—EYNARD, (Henri et Hippolyte)—FLEURIET, (Antoine)—FITTE et LANGLES—FRITZ, (Mme Vve Fleury)—GABRIEL, (Joseph Théophile)—GACHASSIN, (Victor)—GREGOIRE, (Mme Rosalie)—GIBEAU, (George)—GONDRAN, (les époux)—GUYOT, (J. D.)—GUIHON, (Jean François)—HESSE, (Dile)—JACCOUD, (Maurice)—JAMBUNEAU, (Jean)—JANET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—JEANMONEAU, (Jean)—LAMOTHE, (Pierre Lucain)—LAPEZE—LAPEYROLLERIE, (Jean)—LATOUR—LAVERGNE, (Octave, les époux)—LEVEAU, (Henri)—MALMAISON, (Penault, Sophie, Euphrasie, femme de la) MARTIN, (Antoine et Alice, Vve, née Marie Elisabeth Delbert)—MASSET (Jules)—MAZEIRAC, (Philippe)—MELLIS—MILLER, (Mme)—MÉNISSIER, (Elphège Lecuyer)—MOURAIN, (Pierre Gustave, Charles Georges, Louis Alphonse et Henri)—NEYVECH—ORIARD, (Dr)—OUSSET, (Bernard)—PAILLOT, (Alfred)—PASSETTE, (Antoine)—PAUL, (feu Louis François)—PIETRI, (Antoine)—PORCHÉ (les époux)—POSTEL, (dame Eve Feyl)—POSTEL, (Georges Alfred)—PREVOST, (feu Toussaint Jean Marie Médard) ROMANETTI (Jean-Baptiste)—REID, (Christian)—RISBOURG (Jean-Baptiste)—SABRON, (Mme Vve Félix)—THOURET, (Georges)—TUBO, (Nicholas Etienne)—VENNARD, (François).

Ce 10 Mars 1876.

Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

10 mars—

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

VENDREDI, 5 MAI 1876.

Bénéfice de Mr FRED. MAUBERRET.

On jouera à cette occasion le beau drame de RICHELIEU,

dans lequel figureront les artistes et les amateurs les plus distingués de la ville. 5 mai—1f

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 18jan—1an

Grande Fête de Mai.

—DONNÉE PAR—

LES COMPAGNIES DE POMPIERS

Mississippi No 2 et Mechanics No 6

—AUX—

FAIR GROUNDS,

Le dimanche 7 et 14 mai 1876.

Prix du billet, 50 cents. Gratis pour les dames et les enfants.

Chaque billet donne au porteur une chance de gagner un des prix suivants:

UNE MONTRE ET UNE CHAINE EN OR, UNE BAGUE EN DIAMANTS, UNE MACHINE A COUDRE.

Programme:

Course, 1 mille à la fois, pour tous. Prix $25.
Course de ponies. 1 mille, pour tous. Prix, $20.
Course au trot, 1 mille à la fois, pour des chevaux qui n'ont jamais excédé 2.45. Prix, $25.
Course de chevaux de "hose", 1 mille à la fois, au trot, ensemble. Prix, $5 en or.
Course de pompes à vapeur à deux chevaux, 1 mille, au trot, ensemble. Prix, $10 en or.
Course de dames, 1 mille, trot, en buggy. Prix, un beau parasol.
Lancement d'eau, entre pompes de second ordre; tuyau de 100 pieds. Prix $100.
Course de charrettes de laitiers, sous les harnais, 1 mille. Prix, un tonneau de foin.
Course à un mille, pour tous les chevaux de pompes. Prix, selle et bride de fantaisie.
Course à l'emble, sous les harnais, 1 mille, pour tous. Prix, $20.
Course de ponies de 14 mains, 1 mille. Prix $15.
Toutes les entrées seront libres.

Grande partie de Base-ball,

La première de la saison, entre les champions R. E. LEES et les original LONE STARS.

Toutes les entrées devront être faites chez Mr. J. Hart, angle des rues St-Charles et Gravier.

Les courses commenceront à 3 heures précises.

Le grand concert commencera à 2 heures.

Les danses sur la plateforme commenceront à 5 heures du soir.

Les propositions pour la location des booths, buvettes, &c., pour les deux dimanches, seront reçues, jusqu'au 2 mai, chez

TOBY HART,
au No. 23 de Commercial Place.
30 avril—7 mai.

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U.S. PATENT No 162,740.

L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS,
Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 1Ian—3m

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures. 28mars76—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel Guide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir. 15nov—1an.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABACS, CHIQUES, PIPES &c.
Nouvelle Orléans.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév 76—1an.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE.

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (scelling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELQUA,
Collecteur, JAS. BARRÈRE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.

J. P. Ronedo, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours,

Jean Maillhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pilliet, Julien Vesin.

Comité Arbitral,

A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoirs).

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,

1. J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. J. Pfeiffer, rue Tchoupitoulas No 1435.
3. Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4. François Froker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5. F.O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6. Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9. A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.
12 janv—7f

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur ses livres des personnes sollicitant du travail.

Hommes..........209
Femmes..........58—soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes..........164
Femmes..........46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous; ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Havé, de Baussset, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 8 3 80.	
Collections pendant l'année	1110 85	$1924 65

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 208 logements et 466 repas	$ 122 25	
Secours en argent	44 90	
Aux inondés de France	50 00	
Cours d'anglais, (professeurs)	177 00	
Employé, location du bureau, Frais divers, annonces, imprimés	891 10	
	167 12	$1452
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 472 17

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A L'OPERA de la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf heures du matin.

A L'OPERA

De La Nouvelle-Orléans,

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot		$100,000
1 lot		50,000
1 lot		20,000
1 lot		10,000
2 lots de	$5000	10,000
4 lots de	$2500	10,000
20 lots de	$1000	20,000
50 lots de	$500	25,000
1200 lots de	$100	120,000
2000 lots de	$50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES JUDICIAIRES

Herman Schroeder vs. Manuel Davilla.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans — No 8,704. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de juin 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlot borné par les rues des Bons-Enfants, d'Amour, des Frètes et Musique, d'après un plan dressé par L. H. Pillé, ci-devant voyer, daté du 9 mai 1853 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure vingt-quatre pieds trois pouces de face à la dite rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John H. Brown, suivant acte en date du 18 novembre 1860, au rapport d'Edouard Barnett, alors notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—3f

William W. Washburn vs. La dame M. J. Lewis.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No. 5,370. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI huit (8) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une paire de boucles d'oreilles en diamant, d'une seule pierre à chaque boucle et une épinglette en diamant, contenant neuf pierres.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28avril—3f

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Garcan vs. John Meeder.
(Action en partage.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6,999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste. Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de [illegible] à la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliéner, honoraires d'avoc't, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—3f

ASSURANCES

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.		
Feu	$53,203 97	
Mer	6,460 75	
Rivières	57,348 34	$117,032 26
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875	17,200 00	$134,232 26
Payé—Pertes par le feu	$22,041 98	
" sur mer	31 97	
" sur les rivières	57,031 46	$79,110 41
Réduction (rebate)		15,168 09
Réassurances, taxes, moins loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts		28,272 03	$122,557 12
Réservé pour primes non expirées		11,575 12

ACTIF.

Effets à recevoir	$221,208 34	
Mobilier	4,263 93	
Actions Harbour Boat	3,250 00	
Actions de banques et de compagnies d'assurance	7,637 22	
Bons de la ville	1,220 00	
En suspend	980 45	
Comptes à recouvrer	12,792 42	
En caisse	45,476 66	$306,826 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876.

EDWARD IVY, Notaire Public.

19 avril—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 31 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de 6 à 8 heures.

JOHN WALTON, caissier.

12 oct 75—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN 1866.

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMANN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
G. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lottelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

8 juin—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan, A. B. Brousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecase,
R. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle. H. Gally,
A. Chiapella.

18fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd. "
CHAS. J. LEEDS, 3ème. "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart.

28 oct 76—1an.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ......$500,000.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL DE L'ANNÉE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,703 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	69,547 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer un comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines,	Richard Fower,	J. L. Harris,
E. J. Hart,	J. Weis,	D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw,	B. W. Taylor,	L. Alcus,
Hugh Wilson,	J. C. Morris,	Isaac L. Haas,
B. Biscoe,	James I. Day,	Scott McGehee
A. Baldwin,	Lionel C. Levy,	Geo Jonas,
Chas. Macready,	Smory Clapp,	D. Fatjo,
W. E. Seymour,	T. L. Airey,	

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp.

25 mars au 31 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Une demeure de choix et un bon placement.

L'agréable maison en briques et à étage, No 284 de la rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement des parties—

L'agréable maison en briques et à étage, bien bâtie, portant le No 284 de la rue Bourbon, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Royale, Hôpital et Quartier. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur. La maison est retirée de la rue, a une façade double et galeries derrière et tous les agréments d'une demeure de premier ordre. Elle est en parfait état, a le gaz, le water works, une cuve, &c., et se trouve au milieu d'un excellent voisinage. On la livrera dans un mois, mais si l'acquéreur désirait la louer à bail pendant un an ou plusieurs années, le locataire actuel la prendrait à $60 par mois.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraire d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, des taxes de 1876 outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, frais de l'acquéreur, par devant Mr Théo. Guyol, notaire public.

23avril—6mai, t.l.)

Pour clore la succession Schindler.

L'élégante maison en briques, à étage et à mansarde, No 114 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Magasins et demeures de prix, formant l'angle N. E. des rues Chartres et Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, à l'enchère publique, pour payer des dettes et clore la succession de feu Jacob Schindler, les propriétés de prix suivantes:

1. L'élégante résidence en briques, à étage et à mansarde, occupée autrefois par M. De Lizardi, désignée par le No 114 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Dauphine, Quartier et Bourgogne. Elle est bien disposée et finie à l'intérieur et à l'extérieur et se trouve au milieu d'un des meilleurs quartiers de cette charmante avenue. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 132 de profondeur.

2. La grande propriété, etc., qui est dans une position centrale et forme l'angle N. E. des rues Chartres et Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Vieille-Levée, St-Pierre et Jefferson. Le terrain a 58 pieds 6 pouces, 4 lignes de face à la rue de Chartres, 19 pieds de largeur au fond, sur 78 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson. Ensemble, le magasin et demeure en briques et à étage. La propriété est près de la Cathédrale, des Cours et du marché français—un des meilleurs emplacements du deuxième district pour le commerce de détails. Elle peut donner un magasin de bonne grandeur, et, si l'on y fait quelques réparations qui ne coûteraient que peu, on en tirerait un bon revenu.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par les acquéreurs, des taxes de 1876 outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Mr Jas Fahey, notaire public, aux frais des acquéreurs.

23avril—29,30avril,6mai,t.l.)

Seconde grande et importante vente de la propriété bien connue de Charles Caffin, située le long des lignes des rues Flood, Dauphine et Remparts, près le Crescent City Stock Landing and Slaughter House Company.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—JEUDI, 18 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera commencé la seconde grande et importante vente à l'encan, de cette belle terre haute, située dans le Troisième District et convenant spécialement

POUR DE GRANDES RÉSIDENCES, VACHERIES et JARDINS,

comprenant des îlets entiers et des terrains. Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans ou un, deux, trois et quatre ans de crédit, à l'option des acheteurs, en billets garantis spécialement par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent pour honoraire d'avocat en cas de procès. Toutes les taxes sont payées jusqu'en 1877. Les acquéreurs paieront la taxe du desséchement outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Mr A. Ducatel, notaire public.

29avril—29,30, 6,7,13 t.l.)

Le joli cottage double, en briques, Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Le joli cottage en briques, double, à étage, à mansarde, désigné par les Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues de l'Esplanade, Quartier, Marais et Villeré. Le terrain a 35 pieds 9 pouces 6 lignes de face sur 102 pieds de profondeur d'un côté et 93 pieds de profondeur de l'autre côté et 14 pieds 5 pouces au fond. Il se fait des améliorations dans le voisinage et le quartier est un des plus agréables de la ville. Des passages latéraux mènent à la maison, qui offre l'occasion d'un excellent placement.

Conditions—Le tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, des taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Lewis, notaire public.

16avril—[illegible]

Pour payer une hypothèque.

Le joli cottage en bois formant l'angle N.O. des rues Casacalvo et Prieur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement des parties—

Le joli et agréable cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Prieur, Hôpital et Johnson. Pour les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la vente. Le voisinage est des plus charmants. Possession immédiate.

Conditions—La moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit, en un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, à l'option de l'acquéreur. Le crédit sera garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant les clauses 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert d'assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et payables en 1876.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, No. taire public, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—22, 23, 29 à la date.

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerdon, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanches, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasley, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,205
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000
Autres actions, bons et hypothèques	205,632
Dû par des agents de rachats et de réserve	80,057
Dû par d'autres banques nationales	850
Dû par les banquiers et des banques de l'Etat	46,894
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370
Dépenses courantes et taxes payées	25,548
Echanges pour le Clearing House	285,058
Billets d'autres banques nationales	20,075
Petite monnaie y compris les nickels	316
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,557
Billets légal tender	136,305
Total	$2,165,969

PASSIF.

Capital payé	$500,000
Autres profits non divisés	42,020
Billets de banque nationale non rachetés	449,387
Dividendes non payés	4,418
Dépôts individuels	[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	337,487
Total	$2,158,960

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$559,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,887 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		137,377 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	185,062 29
		$1,237,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	500,000 00
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,646 35
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 50
Dépôts individuels	420,835 08	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	682,124 79
		$1,337,883 65

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY,
JAMES JACKSON, } Directeurs.
J. H. KELLER,

28 mars—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Coupé! Coupé!!

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 de la rue Royale—SAMEDI 6 mai, à midi et demi, il sera vendu, dans le Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane—

Un élégant COUPÉ en parfait état et presque neuf, pour un ou deux chevaux.

Conditions—comptant. 5mai—

Longuevues et lorgnettes.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale,—SAMEDI, 6 mai, à 10 heures et demie, il sera vendu, à mon bureau, No 46 de la rue Royale—

25 longuevues de 15 à 28 lignes,
75 lorgnettes en ivoire, montées sur argent, en cuir noir poli, algériennes &c.

Le tout est du dernier genre, des meilleures fabriques, et sera vendu en lots au gré des acheteurs.

Conditions—Comptant 5mai—

Billet hypothécaire de $2000.

Pour payer une garantie.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale, SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, au plus haut enchérisseur—pour payer une garantie—

Un certain billet pour la somme de deux mille piastres, tiré et souscrit par Mme Veuve E. N. Guéniot, endossé par elle, daté du 24 juillet 1875, payable, à un an de date, à la Banque Nationale de l'Union, de la Nouvelle-Orléans, portant huit pour cent d'intérêt de l'an de la date à parfait paiement. Le dit billet garanti par hypothèque, par acte passé pardevant Mr James Fahey, notaire public, le 24 juillet 1875.

Conditions comptant. 2 mai—

Magnifique placement en propriété foncière de la rue du Canal. Vente à des termes extraordinairement longs.

Le magasin en briques, neuf, à trois étages, à colonnes en fer et façade ornée, No 172 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades, solidement construit, dans le genre moderne et en parfait état.

Succession de Royal A. Porter.
No. 36,547.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No 46 de la rue Royale—JEUDI, 11 mai 1876, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 6 avril 1876—pour le compte de la susdite succession—

1. DEUX CERTAINS TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Commune et Dryades. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 et 25, d'après le plan annexé à l'acte de vente de l'Etat de la Louisiane au dit R. A. Porter, décédé, le 25 mai 1854, pardevant C. H. Tallarie, notaire public. Le terrain No 2 a 28 pieds de face à la rue du Canal sur 20 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 4, 122 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 28 pieds de large dans le fond, sur un passage de douze pieds de large, s'étendant de la rue Baronne à la rue Dryades. Le terrain No 25 a 28 pieds de face au dit passage, 28 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et est borné, d'un côté, par le terrain No 14, de l'autre côté, par le terrain No 16 et, au fond, par le terrain No 26—le quel terrain sont en commun avec d'autres terrains et ont droit à l'usage du dit passage, aux droits et aux privilèges qui y appartiennent. Les améliorations comprennent la magasin neuf, en briques et à trois étages, à colonnes en fer et façade ornée, solidement construit dans le genre moderne, en parfait état portant le No municipal 172 de la rue du Canal. La propriété est vendue sujet à un bail qui expire le 1er octobre 1876—loyer nominal.

2. UN CERTAIN TERRAIN situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Trémé et Franklin. Le dit terrain est désigné par le No 16 sur un plan de L. H. Pillé, déposé à l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 1 du livre de plan No 1; il a 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions:—Un tiers comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, endossés par eux-mêmes, portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'adjudication à parfait paiement, hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les bâtisses devront être assurées pour une somme que fixera l'exécuteur testamentaire, et les polices d'assurance devront être transférées jusqu'à parfait paiement des dits billets. La clause de cinq pour cent pour honoraire d'avocat en cas de procès pour le recouvrement partiel ou total du montant des dits billets. Egalement, toutes les autres clauses. Les acquéreurs seront requis, au moment de la vente, de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

20avril—7, 10, 11 mai

Vente trimestrielle de A. Tétart.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 46 rue Royale, LUNDI le 8 mai 1876 à 10 heures A. M. et les jours suivants, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de A. Tétart, à l'angle des rues Royale et Toulouse, tous les gages forfaits comprenant:

Un grand et riche assortiment de diamants, une magnifique collection de montres anglaises, françaises, suisses et américaines des plus célèbres fabriques, un riche assortiment de bijoux, ainsi que pendants d'oreilles, broches, épinglettes, boutons, etc., une grande variété de fusils, revolvers, canifs, jumelles marines et de théâtre, ainsi que lunettes de toute espèce, ainsi que bagues de toutes sortes, cannes en or, et un grand choix d'argenterie, également un choix d'argent massif.

P. S.—Tous les objets offerts à cette vente, seront adjugés au dernier enchérisseur sans égard au montant des prêts.

6avril—

Dépôt du Bitter des Arabes,

73..........Rue DECATUR..........73

LES BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.

15sept—1a

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de		$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		10,813 50
Total des recettes		$ 11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 46 76	
Waterworks	30 00	
Taxes de drainage	24 00	
Gardien de l'Asile	2,688 70	
Médecins	1,519 50	
Pharmaciens	1,447 51	
Collecteur (sa commission)	540 75	
Secrétaire	360 00	
Annonces et frais de bureau	150 60	
418 bons de secours	2,104 50	
Fournitures, ustensiles et lingerie	106 67	
Provisions	307 83	
Réparations à l'Asile et au tombeau	25 20	
Gaz et charbon	159 50	
Inhumations	296 00	
Funérailles	538 00	$ 11,48[illegible]
Balance en caisse le 28 novembre 1875		$ 287 87

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	$ 917 80		
Reçu pour quotités de membres honoraires	$ 138 00		
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)	471 58	609 58	$ 1,527 38
A déduire: 25 admissions à $11.00	275 00		
Aux inondés de France	200 00		
Collecteur (sa commission)	8 16		483 16
Balance en caisse			$ 1,044 22

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$ 73,830 00
A déduire: 50 actions à $10.00 soit	500 00
Actif net	$ 73,330 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1193 membres	
Admis depuis cette époque	108	1301 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	18	
Démissionnaires	5	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	18	
Rayés aux assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	6	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	52	
Membres actifs	934	total égal 1049 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 bons de secours représentant la somme de......$2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2810 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 239 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manage, vice président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue Peter 8 }
L. Monant, rue du Maine 122 } Formant le comité de finance
J. Rivard, rue Bourgogne 120 }
J. Soudain, rue d'Orléans 211 }
J. Leblanc, rue Vieille Levée 285 }
A. Maillhes, rue Poydras 270. } Formant le comité d'admis.
J. P. Dutrey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 183

(Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville: De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 3ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Bouyer ou 275 rue Ste-Anne.

Collecteur—P. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,

Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1875

24 déc—3f

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMAN, MARKS & CO.

Coutellerie. Coutellerie. Coutellerie.

Par Hoffman, Marks & Co.

Grande vente de coutellerie, Comprenant

Couteaux et fourchettes de table, couteaux de poche et ciseaux de tous genres et qualités, et qui seront vendus pour le compte de qui il appartiendra.

PAR HOFFMAN, MARKS, & CO.—Alex. Levy, encanteur—VENDREDI, 5 du courant, à midi, à leur salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins, il sera vendu au plus haut enchérisseur et positivement sans réserve, le grand stock ci-dessus mentionné.

La vente commencera à 10 heures par de la lingerie, des "notions", dentelles, broderies, boutons, lacs, &c. 5mai

PAR M. W. NEWMAN.

Grande vente importante de 525 caisses bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages,

—Et—

30 douzaines souliers anglais assortis.

Vente sans réserve.

PAR M. W. NEWMAN, Hy. Stern, encanteur, VENDREDI, 5 mai 1876, à 11 heures A. M., à sa salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée, il sera vendu—

525 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants.

—Egalement—

30 douzaines souliers anglais assortis, pour jeunes gens, jeunes garçons et enfants.

La vente se fera sans aucune limite ou réserve quelconque.

Conditions—à la vente. 5mai

PAR S. GUINAULT.

Jolie propriété rue Mandeville, No 2[illegible].

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Banque—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale,—

UN LOT DE TERRE mesurant [illegible] pieds pouces 8 lignes de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur entre les rues Robertson et St Jean-Baptiste et Claiborne—ensemble la maison de deux chambres, cuisine, cour, citerne, latrines, arbres fruitiers et—Voir le plan à la Bourse.

Acte de vente par devant [illegible], notaire public

Conditions—Comptant. 30 av

PAR SELLE & MALOCHÉE

Propriété foncière dans le Troisième District.—Vente à de très longs termes.

PAR SELLE & MALOCHÉE, Encanteurs, ARMAND SELLE, Encanteur—Bureau, No 50 de la rue Royale—SAMEDI, [illegible] mai, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique—les propriétés ci-après décrites, savoir:

TROIS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible] entre les rues St. Avide, Claiborne, Chemin des Elysées. [illegible]

[illegible]

Conditions [illegible]

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant Edgar Grima, notaire public.

30avril—[illegible]

Très grande et très importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième District de cette ville.

1° Une maison en briques et à trois étages formant l'angle Est des rues Royale et Conti;

2° Une maison en briques et à trois étages, No 82 de la rue Royale;

3° Une maison en briques et à trois étages, No 84 de la rue Royale.

PAR SELLE & MALOCHÉE, encanteurs. ARMAND SELLE, encanteur—Bureau No 50 de la rue Royale—SAMEDI, 13 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés après décrites, savoir:

1° Un terrain situé à l'angle Est des rues Royale et Conti, ayant au plan [illegible] de face [illegible] de profondeur—avec les bâtisses en briques [illegible]

[illegible]

Signal d'incendies, par télégraphe.

Les cloches d'alarme annonceront un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmony et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Pré.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 20, rue Dalle.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 15.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 24, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 4, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Rasin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 8, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 4.
253 Case à pompe, No 3, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*512 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24 Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.